

plusieurs milliers de ces terres se trouvant dans les faubourgs de nos cités et près de nos chemins de fer et lorsque le Canada a surtout besoin d'une plus grande énergie humaine pour cultiver ces terres fertiles, il est malheureux, pour dire le moins, que l'on ait encouragé la colonisation là où l'insuccès était inévitable. Bien qu'il se fasse présentement des efforts dans l'Ontario et dans les autres provinces, pour arrêter la colonisation de terres impropres à l'agriculture\*, il est douteux que l'organisation qui s'efforce d'accomplir cette tâche puisse faire plus qu'effleurer ce problème. Ayant égard à la gravité et au cortège de maux qui accompagnent le résultat de l'insuccès dans la colonisation des terres, nous devrions faire tout ce qui est possible pour sauvegarder le pays contre de pareilles conséquences. Le gaspillage d'énergie et de capital de la part des colons qui tombent dans le combat inutile contre des obstacles naturels n'est qu'une faible partie de la perte qu'ils subissent ainsi que le pays; il y a aussi la détérioration physique et morale qui paraît exister dans chaque pauvre district agricole; il y a la perte de confiance en eux-mêmes et la foi détruite que la terre leur fournira de quoi vivre. Les enfants qui sont élevés dans de pareilles conditions sont souvent plus mal logés, plus mal soignés et plus mal instruits que les enfants dans les bas quartiers des cités. Lorsque les gens tombent dans cette condition ils écartent d'autres gens des terres, tant par leur apparence que par les récits qu'ils font de leurs luttes sans espoir.

#### DÉTÉRIORATION PHYSIQUE ET MORALE.

Qu'il y ait détérioration physique et morale dans certains districts ruraux du Canada ne paraît que trop bien établi. On dit que cela existe non seulement dans les parties depuis longtemps établies dans les plus vieilles provinces, mais aussi dans les nouvelles régions qui s'ouvrent à la colonisation. Une nouvelle preuve en ce qui concerne des districts de l'Ontario est donnée dans un rapport sur les conditions existant dans une partie du comté de Peterborough, préparé à la demande de Sir. Wm. Mulock, le juge qui a présidé aux assises tenues en la cité de Peterborough en février 1916. Dans le rapport de la presse sur les remarques faites par le juge qui a présidé, on lui attribue les paroles suivantes:—

\* "Ayant constaté la folie d'ouvrir à la colonisation des townships qui sont raboteux et qui ne contiennent qu'un faible pourcentage de bonne terre, le Gouvernement de l'Ontario a décidé qu'avant d'ouvrir un township à la colonisation, il devrait être inspecté par un homme compétent pour s'assurer: (a) du pourcentage de bonne terre qu'il renferme; (b) de la quantité et des variétés du bois; (c) s'il est principalement précieux pour ses mines et minéraux."—Hon. Frank Cochrane, Ministre des terres, forêts et mines de l'Ontario, dans son discours devant la Commission de Conservation, 1910. *Premier rapport annuel*, p. 75.